

Licence 3 Géographie parcours Valorisation du patrimoine et développement territorial

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Parcours sélectif et plus professionnalisant accessible sur dossier pour des étudiants titulaires de 2ème année de licence, BTS, BUT en lien avec le domaine de formation. Candidature en ligne sur la plateforme e-candidat.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le parcours « Valorisation du patrimoine et développement territorial » de la licence Géographie et Aménagement, conduit en partenariat avec le lycée agricole d'Ahun, est un parcours sélectif et plus professionnalisant accessible sur dossier, construit autour des enjeux que représentent, dans le développement territorial, la valorisation des patrimoines sous tous leurs aspects (architecturaux, techniques, environnementaux, culturels et immatériels...). Ce parcours partage certains enseignements fondamentaux communs avec le parcours Géographie et aménagement mais il insiste sur le renforcement de la professionnalisation à travers la maîtrise d'un bagage technique (synthèse documentaire, diagnostic territorial, enquêtes de terrain, systèmes d'informations géographiques...). Il est pour partie conçu comme une année préparatoire au parcours du même nom offert au sein du master Sciences Sociales et permet d'accueillir des étudiants et étudiantes provenant d'horizons disciplinaires diversifiés. Ce parcours a pour finalité de former les étudiants aux métiers de l'ingénierie de projet et de l'animation territoriale et culturelle : les étudiants doivent être capables de conduire des projets de mise en valeur du patrimoine au service du développement durable des territoires et d'animer les équipes de professionnels en charge de ces questions. Les objectifs de la formation sont de transmettre aux étudiants des connaissances approfondies sur les patrimoines bâti, naturel et ethnographique (permettant de traiter également le patrimoine paysager), ainsi que sur le développement des territoires, à travers une approche pluridisciplinaire : géographie, histoire, histoire de l'art, architecture, environnement, droit, sociologie, etc. La diversité des intervenants (universitaires et intervenants extérieurs) et la complémentarité des pratiques pédagogiques mises en œuvre (cours magistraux, sorties de terrain, projets collectifs, stages) permettent aux étudiants d'acquérir les compétences théoriques et techniques nécessaires aux métiers visés.

Contenu et modalités d'organisation

Il s'agit d'un parcours proposé en 3ème année de licence Géographie ; il se déroule donc sur 1 an sur 2 semestres. La formation est organisée sur 2 sites : la FLSH de l'Université de Limoges et le lycée agricole d'Ahun, où un hébergement est mis à disposition des étudiants, pris en charge financièrement par le Conseil Départemental de la Creuse. Les cours magistraux sont majoritairement dispensés à l'Université de Limoges et le suivi des projets collectifs est piloté depuis le lycée d'Ahun. La maquette pédagogique est structurée en semestres (deux semestres par année) qui regroupent les unités d'enseignements et les matières. Les stages obligatoires durent 7 semaines en L3, 12 semaines en M1 et 24 semaines en M2. Un accompagnement est assuré par l'équipe pédagogique pour la recherche et le suivi pédagogique des stages, en parallèle du maître de stage, interlocuteur privilégié de l'étudiant dans sa structure d'accueil. La recherche de stage est facilitée par le réseau très dense construit depuis le milieu des années 1990, avec les associations, les collectivités locales, les services de l'Etat, à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine et des régions voisines. Par ailleurs, chaque année, des partenariats sont établis par le biais de conventions avec des collectivités territoriales ou des associations, pour la mise en œuvre de projets collectifs conduits par les étudiants sur le développement territorial et la valorisation du patrimoine. L'ensemble des matières sont évaluées à partir de travaux individuels ou collectifs, à l'écrit (devoir sur table, dossier) et à l'oral. L'année est validée par l'obtention de 60 crédits européens. Les enjeux de justice environnementale dans le développement territorial. Elle s'appuie tout particulièrement sur des liens avec des professionnels du développement et de l'aménagement des territoires extérieurs à l'Université.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Licence mention géographie et aménagement - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

L'offre de poursuite d'études en sciences humaines et sociales en master est la suivante : Master Développement alternatif des territoires. Ressources et Justice environnementales Master professionnel valorisation du patrimoine et développement territorial Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation Autres masters Sciences Sociales... Débouchés professionnels : Secteur privé : ONG internationales, bureau d'études... / Fonction publique d'état ou territoriale

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00427031	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	Contrat app
00427030	du 01/09/2024 au 30/06/2025	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		MON COMPTE FORMATION	FPC